

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 4 mars 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents :

Siège #2 - Quentin Kelhetter

Siège #3 - Robert Gendron

Siège #4 - Amélie Guay

Siège #5 - Joanne Costo

Siège #6 - Annie Demers

Est absente :

Siège #1 - Valérie Giguière

Tous formant quorum sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière, Mme Lisanne Poisson, adjointe administrative et Mme Shany Bélanger-Lavigne, adjointe aux communications.

Présence de 29 citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2025-03-064

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - PROCÈS-VERBAL

3.1 - Approbation - séance ordinaire du 4 février 2025

4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Suivi des dossiers - MRC de Bécancour

5.2 - Rencontre LBP Évaluateurs - Dépôt du rôle 2025-2026-2027

5.3 - Renouvellement - Assurances FQM

5.4 - Achat et installation caméra pour le conseil

5.5 - Don - Histoire et généalogie de Deschaillons

5.6 - Articles municipaux divers

5.7 - Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

5.8 - Système de chauffage au garage municipal

5.9 - Appui municipal à la Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre

5.10 - Formation des présidents d'élection

5.11 - OMH - Budget final 2024 et budget 2025

- 5.12 - Modification convention MADA
- 6 - GESTION FINANCIÈRE
 - 6.1 - Revenus - Février 2025
 - 6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement
 - 6.3 - Dépôt du rôle de perception
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 - Rapport annuel - SSIRMRCB
- 8 - TRANSPORT
 - 8.1 - Fauchage et débroussaillage 2025
 - 8.2 - Suivi - Détour MTMD - Travaux pont Ruisseau Charland
 - 8.3 - Épandage de calcium
 - 8.4 - Offre de services d'ingénierie en surveillance - Projet de prolongation de trottoirs (Route 265)
- 9 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts
 - 9.2 - Offre de service d'accompagnement PGA-Eau
 - 9.3 - Entente intermunicipale avec Parisville
 - 9.3.1 - Demande de régularisation du rang Saint-Charles Est /Test d'eau
 - 9.3.2 - Achat et installations des 2 regards
 - 9.3.3 - Acte de servitude - 260 rang Saint-Charles
 - 9.3.4 - Frais annuel 2024
 - 9.3.5 - Immobilisations 2023-2024
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1 - Rapport de permis émis en février 2025
 - 10.2 - Programme ÉcoÉnergie 360
 - 10.3 - Projet Village-relais
 - 10.3.1 - Camping Cap à la Roche - Station de vidanges de VR
 - 10.3.2 - Demande d'échange de terrain de la station de vidange
 - 10.4 - Autorisation relative au CCU
 - 10.4.1 - 1245 route Marie Victorin - affichage du commerce
 - 10.4.2 - 185 18e Avenue - bâtiment accessoire (garage)
 - 10.4.3 - 0 18e Avenue - construction lot 6 084 605
 - 10.4.4 - 0 18e Avenue - construction lot 6 084 604
 - 10.5 - Marché public
- 11 - LÉGISLATION
- 12 - LOISIRS ET CULTURE
 - 12.1 - Location de la salle multifonctionnelle
 - 12.1.1 - Coopérative artisanale de Deschaillons
 - 12.1.2 - Cours de danse Shine Fitness
 - 12.2 - Bibliothèque
 - 12.2.1 - Contribution annuelle 2025 - Réseau biblio
 - 12.3 - Projet salle multifonctionnelle
 - 12.3.1 - Lettre à la Fabrique

- 12.3.2 - Frais généraux supplémentaires
- 12.3.3 - Suivi fin des travaux
- 12.3.4 - Certificat de paiement 12
- 12.4 - Piste multifonctionnelle
 - 12.4.1 - Entente de servitude
 - 12.4.2 - Remplacement d'un luminaire
- 12.5 - Renouvellement - La Route des Navigateurs 2025
- 12.6 - Aide financière - Chevaliers de Colomb
- 12.7 - Comité culturel - Activité Hydro-Québec
- 13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)
- 15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3 - PROCÈS-VERBAL

2025-03-065

3.1 - Approbation - séance ordinaire du 4 février 2025

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février dernier.

4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 4 mars 2025 et répond aux questions des membres du conseil s'il y a lieu.

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Suivi des dossiers - MRC de Bécancour

- Suivi avec la firme comptable FBL
- Rencontre avec le CIUSSS – Hôpital régional
- Énergie solaire
- Contribution de 2 \$ par habitant au Parc régional de la rivière Gentilly
- Nouveau partenariat pour un projet d'orthophoto avec Hydro-Québec et 6 universités du Québec

2025-03-066

5.2 - Rencontre LBP Évaluateurs - Dépôt du rôle 2025-2026-2027

Considérant le dépôt du rôle de l'année 2025-2026-2027;

Considérant que plusieurs contribuables ont demandé une rencontre en personne

suite à ce dépôt;

Considérant que la rencontre en personne avec les évaluateurs est prévue le mercredi 19 mars 2025, au bureau de la MRC Bécancour;

Considérant que la date limite pour soumettre les demandes de rencontre est fixée au vendredi 14 mars 2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la tenue des rencontres en personne le mercredi 19 mars 2025 pour les contribuables ayant formulé une demande;

De préciser que toutes les demandes de rencontres doivent être enregistrées dans le fichier de gestion des appels et envoyées à la firme LBP au plus tard le vendredi 14 mars 2025.

2025-03-067 5.3 - Renouvellement - Assurances FQM

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De reconduire le contrat d'assurance auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec tel que proposé, au montant de 45 607,78 \$, taxes incluses.

2025-03-068 5.4 - Achat et installation caméra pour le conseil

Considérant que la municipalité souhaite diffuser la séance du conseil en direct sur les réseaux sociaux et conserver l'enregistrement, et ce à partir de mars 2025;

Considérant les offres reçues pour les matériaux d'enregistrement :

Firme	Marque Caméra	Prix
Solotech	PTZ	5 827 \$
Maison Adam	NDI HX	2 483 \$

** Plus les taxes applicables*

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'entériner et d'accepter l'offre de service de la firme Maison Adam au montant de 2 483 \$, plus les taxes applicables pour les matériaux d'enregistrement à la salle multifonctionnelle.

2025-03-069 5.5 - Don - Histoire et généalogie de Deschailons

Considérant le courriel reçu de M. Laliberté et son désir d'offrir à la bibliothèque de Deschailons 2 recherches de 60 pages portant sur l'histoire et la généalogie des familles de Deschailons-sur-Saint-Laurent en 1825;

Considérant que le coût de ces deux ouvrages est de 50 \$ sans taxes;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'acquisition des 2 recherches de 60 pages sur l'histoire et la généalogie des familles de Deschaillons-sur-Saint-Laurent en 1825, au montant de 50 \$ sans taxes.

2025-03-070 5.6 - Articles municipaux divers

Considérant que la municipalité vend des articles divers aux usagers;

Considérant la mise à jour de la liste des articles en 2025 et que certains tarifs ont changé;

Considérant que cette nouvelle liste est déposée à la séance du conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver la liste mise à jour des articles divers de la municipalité.

2025-03-071 5.7 - Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

Considérant qu'au Québec, de nombreux citoyens et citoyennes vivent avec une déficience intellectuelle les rendant susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités de tous les jours;

Considérant que la 37^e édition de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle vise à appeler l'ensemble de la population à faire preuve de solidarité envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille;

Considérant que les municipalités du Québec ainsi que les citoyennes et citoyens qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens et favoriser l'établissement d'une société plus inclusive;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De proclamer la semaine du 16 au 22 mars 2025, la semaine québécoise de la déficience intellectuelle et d'inviter la population à s'y impliquer.

5.8 - Système de chauffage au garage municipal

Point à reporter à une séance ultérieure.

2025-03-072 5.9 - Appui municipal à la Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre

Considérant que le Comité ZIP du lac Saint-Pierre a pour mandat de désigner le statut de Réserve mondiale de la Biosphère du lac Saint-Pierre auprès de l'UNESCO pour les 10 prochaines années;

Considérant que le comité ZIP croit que le territoire de la Réserve mondiale de la Biosphère du lac Saint-Pierre possède toutes les ressources requises pour remplir

les trois fonctions (conservation, développement durable et appui logistique) liées au développement durable établies par l'UNESCO;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

La municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent appuie le Comité ZIP du lac Saint-Pierre dans le cadre des projets de la Réserve de la Biosphère du lac Saint-Pierre.

2025-03-073 5.10 - Formation des présidents d'élection

Considérant que les élections municipales sont prévues le 2 novembre prochain;

Considérant les formations disponibles relatives à ces élections;

Considérant que ces formations sont offertes gratuitement et peuvent nécessiter des déplacements;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser Mme Hanta Rasami, directrice générale, à suivre ces formations et d'assumer tous les frais de déplacements s'il y a lieu.

2025-03-074 5.11 - OMH - Budget final 2024 et budget 2025

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De prendre note du budget final 2024 et des prévisions budgétaires 2025 de l'Office municipal d'habitation au Cœur du Québec;

D'accepter de payer le Quote-Part du budget 2024 au montant de 6 034 \$ pour la municipalité de Deschaillons-Sur-Saint-Laurent;

D'accepter les prévisions budgétaires pour 2025 au montant de 4 525 \$ pour la municipalité de Deschaillons-Sur-Saint-Laurent.

2025-03-075 5.12 - Modification convention MADA

Considérant la résolution #2024-07-209;

Considérant le départ de notre chargé de projet M. Saad Rekkal;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami, à être désignée comme représentante et signataire de la municipalité pour tous les documents relatifs à ce dossier.

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - Revenus - Février 2025

Le montant total des **revenus prévus** du mois précédent est de 1 864 875,66 \$.

Le montant total encaissé en date du 28 février 2025 est de 32 974,55 \$.

2025-03-076

6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	17 023,80 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	596 458,32 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	104 949,18 \$
Total des dépenses :	<u>718 431,30 \$</u>

6.3 - Dépôt du rôle de perception

Le rôle de perception de l'exercice 2025 a été déposé le 5 février 2025 au montant de 1 861 579,76 \$.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-03-077

7.1 - Rapport annuel - SSIRMRCB

Considérant l'article 35 de la loi sur la sécurité incendie « Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

Considérant que le rôle de la MRC est de réaliser un portrait régional de la sécurité incendie et que pour ce faire, il est essentiel de recenser les données municipales afin de dresser un rapport annuel fidèle;

Considérant le rapport « Plan de mise en œuvre » préparé et déposé par la directrice générale donnant le pourcentage de réalisation de l'année 2024;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter le dépôt du rapport « Plan de mise en œuvre » de la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent et autoriser la transmission au coordonnateur incendie de la MRC de Bécancour.

8 - TRANSPORT

8.1 - Fauchage et débroussaillage 2025

Point à reporter car en attente d'une autre soumission.

2025-03-078

8.2 - Suivi - Détour MTMD - Travaux pont Ruisseau Charland

Considérant la résolution #2025-01-013;

Considérant les recommandations du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) visant à améliorer l'orientation des usagers de la route vers Deschaillons-sur-Saint-Laurent par un affichage aux intersections A, B, C et D;

Considérant que le MTMD recommande un affichage général aux intersections A, B et C afin de simplifier la signalisation et d'indiquer clairement la nécessité d'emprunter un détour pour rejoindre Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant que pour l'intersection D, située au cœur de la municipalité, le MTMD propose d'installer des panneaux identifiant les commerces et lieux d'intérêt sans afficher leurs logos, afin de préserver la lisibilité de l'affichage;

Considérant la demande des commerçants d'inclure les logos des entreprises sur les panneaux, en complément des enseignes proposées par le MTMD;

Considérant la soumission de Document Express pour la fabrication de panneaux en coroplast de 4 pieds par 4 pieds au coût de 51 \$ chacun, pour un montant total de 1683 \$ plus les taxes applicables;

Considérant que 33 commerces sont touchés par le détour du pont Ruisseau Charland et pourraient bénéficier de cette signalisation supplémentaire;

Considérant que ces panneaux en coroplast ne pourront être installés que sur le territoire de la municipalité;

Considérant que l'adjointe aux communications sera responsable de la mise en page des logos et que les techniciens en travaux publics auront la charge d'installer les panneaux sur les terrains municipaux;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De prendre acte de la proposition d'affichage du MTMD;

De reporter la soumission de Document Express pour l'option d'affichage supplémentaire pour les commerces, en attendant d'évaluer les répercussions liées au détour;

De préciser aux commerçants que s'ils souhaitent installer un panneau avec leur logo à l'extérieur du territoire municipal, ils devront prendre contact avec les municipalités concernées et assumer eux-mêmes les coûts associés.

2025-03-079

8.3 - Épandage de calcium

Considérant la demande de soumission pour la fourniture et l'épandage de 24 000 litres de chlorure de calcium liquide pour la saison estivale 2025, auprès de 3 fournisseurs :

Firme	Prix au litre	Montant pour 24 000 L
Sel Ice cat	0,4180 \$ + taxes	10 032 \$
Entreprises Bourget	0,4567 \$ + taxes	10 960,80 \$
Enviro-Solutions Canada	0,4139 \$ + taxes	9 933,60 \$

Considérant la plus basse soumission conforme reçue est la firme Enviro-Solutions Canada au coût de 0,4139 \$/litre, plus les taxes applicables;

Considérant la possibilité que le rang Saint-Joseph soit plus fréquenté en raison des travaux au pont Ruisseau Charland et que la quantité requise du calcium risque aussi d'être plus importante;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de l'entreprise Enviro-Solutions Canada pour l'achat et l'épandage de 24 000 litres de chlorure de calcium liquide au coût de 0,4139 \$/litre, totalisant 9 933,60 \$, plus les taxes applicables.

2025-03-080

8.4 - Offre de services d'ingénierie en surveillance - Projet de prolongation de trottoirs (Route 265)

Considérant la résolution #2025-01-011 octroyant le mandat à la firme Pluritec pour le projet de prolongation du trottoir de la route 265;

Considérant la surveillance de chantier sera assurée par les inspecteurs des travaux publics;

Considérant que ce projet nécessite des services d'assistance technique, d'approbation et de recommandations d'ingénieurs;

Considérant l'offre de service de la firme Pluritec au taux horaire de 155 \$/heure et ce pour un budget d'environ de 1 860 \$, plus les taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme Pluritec au taux horaire de 155 \$/heure et ce pour un budget d'environ de 1 860 \$, plus les taxes applicables.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de février 2025 est de 306 m³ (67 359 gallons impériaux).

2025-03-081

9.2 - Offre de service d'accompagnement PGA-Eau

Considérant la résolution #2025-02-045;

Considérant que le temps estimé requis pour l'élaboration du plan de gestion des actifs en eau varie entre 150 et 300 heures, et que la FQM fonctionne avec une tarification au temps réel et débours encourus;

Considérant les tarifs proposés et subventionnés pour 2025 :

- Ingénieur patron (Sénior principal) : 28,04\$/heure;
- Ingénieur Senior : 24,48\$/heure;
- Ingénieur Intermédiaire et Junior : 21,85\$/heure;

- Personnel de soutien (Secrétariat) : 9,87\$/heure;

Considérant que les services pourront débuter dès réception de la résolution confirmant le mandat;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver l'estimation des frais d'honoraires de la FQM;

D'accepter les tarifs subventionnés pour 2025;

De noter que le temps estimé requis pour l'élaboration du plan de gestion des actifs en eau varie entre 150 et 300 heures, selon l'avancement du projet.

9.3 - Entente intermunicipale avec Parisville

9.3.1 - Demande de régularisation du rang Saint-Charles Est /Test d'eau

La directrice générale fait un suivi au conseil.

2025-03-082

9.3.2 - Achat et installations des 2 regards

Considérant l'entente intermunicipale d'aqueduc avec la municipalité de Parisville;

Considérant la résolution #2025-02-048;

Considérant la résolution #2024-01-18;

Considérant la soumission reçue de la firme Excavations Ste-Croix Inc. pour l'achat et l'installation des 2 regards aux 2 réseaux du rang Saint-Charles Est et Ouest :

- Mobilisation : 750 \$ (aller/retour)
- Pelle 36 tonnes : 240 \$/heure
- Contremaître : 95 \$/heure
- Manœuvre (1er poseur) : 76 \$/heure
- Manœuvre : 74 \$/heure
- Outils : 35 \$/heure
- Regard 1500 mm x 2,30 m ht : 4 015 \$
- Regard 1800 mm x 2,30 m ht : 5 950 \$

Considérant que les travaux d'installations des 2 compteurs et des 2 antirefoulements aux 2 réseaux du rang Saint-Charles Est et Ouest seront réalisés en régie interne par nos inspecteurs municipaux;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission reçue de la firme Excavations Ste-Croix Inc. pour l'achat des deux regards au coût de 9 965 \$, plus les taxes applicables et les frais liés à l'installation;

D'autoriser nos inspecteurs municipaux à réaliser les travaux d'installations des 2 compteurs et des 2 antirefoulements aux 2 réseaux du rang Saint-Charles Est et Ouest.

2025-03-083 9.3.3 - Acte de servitude - 260 rang Saint-Charles

Considérant la résolution #2024-12-387;

Considérant le projet de municipalisation du réseau d'aqueduc du rang Saint-Charles;

Considérant qu'un citoyen veut valider l'emplacement exact de son réseau privé d'aqueduc avant de signer une entente avec la municipalité;

Considérant le nouveau projet d'acte de servitude proposé par l'avocat du citoyen concerné;

Considérant la nouvelle description technique préparée par un arpenteur en novembre 2024;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver le nouveau projet d'acte de servitude ainsi que la description technique préparée en novembre 2024.

D'autoriser le maire, M. Christian Baril et la directrice générale, Mme Hanta Rasami à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

2025-03-084 9.3.4 - Frais annuel 2024

Considérant l'entente intermunicipale entre la municipalité et Parisville pour la fourniture d'eau potable;

Considérant que la municipalité assume 10,61 % des frais annuels liés à cette fourniture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le paiement de 6 204,43 \$ à la municipalité de Parisville pour la contribution annuelle 2024, conformément à l'entente intermunicipale sur la fourniture d'eau potable.

2025-03-085 9.3.5 - Immobilisations 2023-2024

Considérant la rencontre du comité d'aqueduc, d'assainissement et de carrières sablières du 28 novembre 2024;

Considérant les montants à payer des immobilisations proposées par la municipalité de Parisville à cette rencontre;

Considérant la contreproposition faite par notre comité à cette rencontre;

Considérant le courriel de la municipalité Parisville reçu le 26 février 2025 avec les factures d'immobilisations;

Considérant la demande de rencontre dans la résolution # 2025-02-048 envoyée à Parisville le 11 février 2025;

Considérant les derniers courriels et résolutions de la municipalité de Parisville en 2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De réitérer la demande de rencontre et ce en présence des responsables du MAMH pour éclaircir la situation.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 - Rapport de permis émis en février 2025

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois de février 2025 indique qu'un permis a été délivré pour un montant de 325 000 \$.

2025-03-086

10.2 - Programme ÉcoÉnergie 360

Considérant que la FQM a lancé « ÉcoÉnergie 360 », soit une initiative de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique d'actifs municipaux;

Considérant que dans le cadre du programme d'ÉcoÉnergie 360, la FQM offre aux organisations municipales des services clé en main et un financement afin de faciliter et d'accélérer la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation de leurs actifs municipaux admissibles;

Considérant que la Municipalité a pris connaissance du programme ÉcoÉnergie 360;

Considérant que la Municipalité désire bénéficier du programme ÉcoÉnergie 360;

Considérant que pour évaluer l'admissibilité des travaux au programme ÉcoÉnergie 360, des renseignements à l'égard des actifs municipaux de la Municipalité doivent être colligés et utilisés par la FQM, ÉcoÉnergie 360 ou tout autre intervenant ou partenaire au programme;

Considérant que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent :

- Déclare sa volonté de participer au programme d'ÉcoÉnergie 360;

- Autorise la prise d'informations, d'inventaires ou analyses pouvant être effectuées par la FQM, ÉcoÉnergie 360, et tout autre intervenant ou partenaire au programme, afin de mener les analyses préliminaires permettant notamment de déterminer les actions ou travaux à être effectués et l'admissibilité de ces travaux, et ce, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité;
- Collaborer avec FQM, ÉcoÉnergie 360 et tout autre intervenant ou partenaire au programme, à la prise d'informations, d'inventaires ou analyses afin de mener les analyses préliminaires permettant notamment de

- déterminer les actions ou travaux à être effectués et l'admissibilité de ces travaux, et ce, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité;
- Transmettre à FQM, ÉcoÉnergie 360 et tout autre intervenant ou partenaire au programme, tous documents, données, renseignements ou autorisations d'accès en lien avec les actifs municipaux ou les sources de consommation d'énergie;
 - Effectuer toutes démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution.

Considérant que la Municipalité comprend que seront signées ultérieurement les ententes requises avec la FQM ou ÉcoÉnergie 360 pour l'exécution de travaux selon les paramètres du programme ÉcoÉnergie 360 conformément aux diverses dispositions légales applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que la Municipalité confirme son intention de participer au programme ÉcoÉnergie 360;

Que la Municipalité autorise la direction générale à :

- Collaborer avec FQM, ÉcoÉnergie 360 et tout autre intervenant ou partenaire au programme, à la prise d'informations, d'inventaires ou analyses afin de mener les analyses préliminaires permettant notamment de déterminer les actions ou travaux à être effectués et l'admissibilité de ces travaux, et ce, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité;
- Transmettre à FQM, ÉcoÉnergie 360 et tout autre intervenant ou partenaire au programme, tous documents, données, renseignements ou autorisations d'accès en lien avec les actifs municipaux ou les sources de consommation d'énergie;
- Effectuer toutes démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution.

10.3 - Projet Village-relais

2025-03-087

10.3.1 - Camping Cap à la Roche - Station de vidanges de VR

Considérant le projet de la municipalité visant à obtenir l'accréditation de Village-relais;

Considérant le projet de stationnements de VR sur le terrain du camping Cap à la Roche sur la 132;

Considérant la volonté de la municipalité à installer une station de vidange sur le lot #6 083 609 et ce en collaboration avec le camping Cap à la Roche;

Considérant que les tous les frais relatifs à ces travaux seront assumés par le camping;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le camping Cap à la Roche à entreprendre les travaux nécessaires à l'installation d'une station de vidange sur le lot #6 083 609 et ce à leur frais;

De procéder au lotissement du terrain concerné et d'en assumer tous les frais;

D'autoriser les inspecteurs de réaliser en régie interne les travaux de branchement relatifs au projet et d'en assumer les frais.

10.3.2 - Demande d'échange de terrain de la station de vidange

Point à reporter à une séance ultérieure

10.4 - Autorisation relative au CCU

2025-03-088

10.4.1 - 1245 route Marie Victorin - affichage du commerce

Considérant que le comité a pris connaissance de la demande de permis déposée le 31 janvier 2025;

Considérant que le comité a également pris connaissance des précisions relatives au projet d'affichage afin de déterminer si le projet s'intègre au milieu environnant;

Considérant que l'immeuble est situé dans la zone M-03 et est assujéti aux dispositions du règlement municipal #188-2023 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, lequel a été adopté le 6 juin 2023;

Considérant qu'il appert que le projet d'enseigne déposé s'intègre à la composition architecturale du bâtiment en présentant un lettrage sobre;

Considérant que l'ensemble architectural forme un tout cohérent et harmonieux;

Considérant que les autres éléments de la demande sont conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012;

Considérant qu'il y a donc lieu de donner favorablement suite à la présente demande, telle que déposée par la requérante;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'autorisation pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

2025-03-089

10.4.2 - 185 18e Avenue - bâtiment accessoire (garage)

Considérant que le comité a pris connaissance de la demande de permis déposée le 4 février 2025;

Considérant que le comité a également pris connaissance des documents et précisions relatives à l'implantation du garage projeté, ainsi que des photos du milieu bâti environnant, afin de déterminer si le projet s'intègre au milieu bâti environnant;

Considérant que l'immeuble est situé dans la zone R-04 et est assujéti aux dispositions du règlement municipal #188-2023 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, lequel a été adopté le 6 juin 2023;

Considérant qu'il appert que le projet déposé s'intégrera, par sa volumétrie et son implantation, au milieu bâti environnant;

Considérant que l'ensemble architectural forme un tout cohérent et harmonieux;

Considérant que les autres éléments de la demande sont conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012;

Considérant qu'il y a donc lieu de donner favorablement suite à la présente demande, telle que déposée par le requérant;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'autorisation pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

10.4.3 - 0 18e Avenue - construction lot 6 084 605

Point à reporter à une séance ultérieure en raison d'attente de documents.

10.4.4 - 0 18e Avenue - construction lot 6 084 604

Point à reporter à une séance ultérieure en raison d'attente de documents.

10.5 - Marché public

Point à reporter à une séance ultérieure.

11 - LÉGISLATION

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.1 - Location de la salle multifonctionnelle

2025-03-090

12.1.1 - Coopérative artisanale de Deschaillons

Considérant la demande de location de la salle multifonctionnelle pour l'assemblée générale et le Marché des artisans de Deschaillons organisée par la Coopérative artisanale de Deschaillons;

Considérant que l'assemblée générale aura lieu le 30 avril prochain;

Considérant que le Marché des artisans aura lieu les 8 et 9 novembre prochains;

Considérant que la Coopérative souhaite louer gratuitement la salle multifonctionnelle le 30 avril pour leur AGA et du 6 au 9 novembre pour la préparation et le déroulement du Marché;

Considérant que la salle multifonctionnelle est disponible pour ces dates;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Costo
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande de location gratuite de la salle multifonctionnelle le 30 avril pour leur AGA et du 6 au 9 novembre pour le Marché des artisans de Deschaillons.

2025-03-091 12.1.2 - Cours de danse Shine Fitness

Considérant que Mme Joanie Martel, résidente de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, souhaite offrir gratuitement une activité de danse aux citoyennes à la salle municipale pour la saison printanière;

Considérant sa demande de louer gratuitement la salle multifonctionnelle ou la salle municipale les jeudis, de 19 h à 20 h, de la mi-mars à la mi-mai;

Considérant que cette activité de danse est appréciée par les citoyennes;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande de Mme Joanie Martel de louer gratuitement la salle multifonctionnelle ou la salle municipale les jeudis, de 19 h à 20 h, pour la saison printanière;

D'aviser Mme Joanie Martel que l'horaire pourrait être modifié en fonction des autres locations de la salle;

D'autoriser Mme Joanie Martel à utiliser le système de son et le projecteur afin d'optimiser les cours de danse.

12.2 - Bibliothèque

2025-03-092 12.2.1 - Contribution annuelle 2025 - Réseau biblio

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le conseil municipal autorise une dépense de 7 338,65 \$, taxes incluses, pour la contribution annuelle 2025 au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.

12.3 - Projet salle multifonctionnelle

2025-03-093 12.3.1 - Lettre à la Fabrique

Considérant la réfection de l'Église en salle multifonctionnelle;

Considérant que lors de la réfection, la municipalité a dû réaliser d'importants travaux structurels en raison de moisissures;

Considérant la volonté de la municipalité d'envoyer une lettre à la Fabrique pour l'informer de cette situation;

Considérant qu'une copie de la lettre est jointe à cette résolution;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De modifier le 7^e paragraphe concernant les paiements de la salle, afin de tenir compte du fait que la Fabrique a contribué financièrement pour les locations, le columbarium ainsi que le chauffage pour l'année 2024;

D'approuver l'envoi de la lettre, rédigée par la firme d'avocats Lavery, de Billy S.E.N.C.R.L., au nom de la municipalité, à la Fabrique Saint-Laurent-Rivière-du-Chêne, afin de l'informer des travaux structurels nécessaires à la réfection de l'Église, ainsi que des soumissions des travaux supplémentaires en raison des moisissures et dégradations structurelles.

12.3.2 - Frais généraux supplémentaires

Point à reporter à une séance ultérieure.

2025-03-094

12.3.3 - Suivi fin des travaux

Considérant que les travaux de réfection de la salle multifonctionnelle doivent être complétés conformément au certificat d'achèvement substantiel;

Considérant que plusieurs déficiences en architecture, mécanique et électricité demeurent à corriger;

Considérant la nécessité d'achever les travaux restants afin d'assurer la sécurité et la pleine fonctionnalité de la salle multifonctionnelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser l'exécution des travaux finaux par FM Construction, incluant les correctifs et parachèvements nécessaires, afin d'assurer la livraison et la conformité de la salle multifonctionnelle.

2025-03-095

12.3.4 - Certificat de paiement 12

Considérant l'octroi de réaménagement intérieur et extérieur de notre salle multifonctionnelle à la firme FM Construction;

Considérant que la firme « BGA ARCHITECTES », mandatée en architecture, recommande le certificat de paiement 12, au montant de 85 822,91 \$ taxes incluses à la firme « FM CONSTRUCTION »;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De payer le certificat de paiement 12 au montant de 85 822,91 \$, taxes incluses à la firme FM Construction pour les travaux de réaménagement intérieur et réfection extérieure de notre salle multifonctionnelle.

12.4 - Piste multifonctionnelle

2025-03-096

12.4.1 - Entente de servitude

Considérant l'entente de servitude pour la piste multifonctionnelle;

Considérant que 3 citoyens sont propriétaires de terres situées sur le tracé de la piste multifonctionnelle;

Considérant qu'un des citoyens souhaite avoir un accès facile à une sortie d'eau afin de remplir un ou deux réservoirs de 250 gallons, et ce, dès avril 2025, en attendant la réalisation du projet d'aqueduc du rang Saint-Joseph;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le maire, M. Christian Baril, et la directrice générale, Mme Hanta Rasami, à signer tous les documents relatifs à l'entente de servitude;

D'accepter la demande du citoyen concernant d'aller chercher l'eau au SP 2 proche du garage et ce en prenant un rendez-vous avec nos inspecteurs à partir du 01 avril 2025, en attendant la réalisation du projet d'aqueduc du rang Saint-Joseph.

2025-03-097 12.4.2 - Remplacement d'un luminaire

Considérant qu'un luminaire dans la piste cyclable a été accidenté par le déneigeur le 14 février dernier et doit être remplacé;

Considérant la soumission reçue de la firme AiA Sécurité inc. au montant de 2 462,06 \$, plus les taxes applicables pour le remplacement et le coût de la main d'œuvre du luminaire;

Considérant que cette dépense est couverte par l'assurance du déneigeur avec une franchise de 500 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de la firme AiA Sécurité inc. au montant de 2 462,06 \$, plus les taxes applicables pour le remplacement et le coût de main d'œuvre du luminaire situé dans la piste cyclable;

De demander un remboursement au complet de ces frais au déneigeur.

2025-03-098 12.5 - Renouvellement - La Route des Navigateurs 2025

Considérant le nouveau modèle d'adhésion de La Route des Navigateurs;

Considérant que la municipalité pourrait bénéficier d'une visibilité accrue sur deux sites internet distincts, ainsi que des investissements en marketing détaillés dans le document joint;

Considérant que le coût annuel de l'adhésion est de 400 \$, avec une réduction de 50 %, soit un montant de 200 \$ pour l'année 2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Route des Navigateurs pour l'année 2025.

2025-03-099 12.6 - Aide financière - Chevaliers de Colomb

Considérant la demande d'aide financière au montant de 300 \$ déposé par l'organisme Les Chevaliers de Colomb – Conseil 2865;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'octroyer une aide financière de 300 \$ à l'organisme Les Chevaliers de Colomb – Conseil 2865 afin de soutenir la distribution des fonds amassés auprès de différents organismes communautaires et/ou de personnes en situation précaire dans la municipalité.

De demander un compte rendu des dépenses aux Chevaliers de Colomb.

2025-03-100

12.7 - Comité culturel - Activité Hydro-Québec

Considérant la prochaine activité proposée par le comité culturel;

Considérant que ce spectacle est commandité par Hydro-Québec;

Considérant que le comité souhaite emprunter la salle multifonctionnelle pour cette activité les 26-27 et 28 septembre 2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le comité culturel à entreprendre les démarches pour l'organisation du spectacle les 26-27 et 28 septembre 2025 à la nouvelle salle multifonctionnelle;

Et d'assurer la diffusion de l'événement sur les réseaux sociaux.

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

- Bris d'aqueduc - route 132

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

- Bruit désagréable dans la nouvelle salle
- Utilisation du micro lors des interventions
- Détour de la route 132 : date de fermeture du pont Ruisseau Charland
- Logos et panneaux en coroplast pour les entreprises
- Comptes de taxes 2025 et rôle d'évaluation
- Vitesse sur la 132
- Salle multifonctionnelle
- Station de traitement des eaux
- Entente avec Parisville pour le raccordement direct aux égouts
- Éco Énergie 360 et gaz naturel
- Inscrire en toutes lettres les abréviations dans l'ordre du jour

2025-03-101

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 21h25.

Hanta Rasami
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril
Maire

Je, Christian Baril, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Christian Baril
Maire